



19/04/2024 / Clôturé depuis 1306 jours

Informations générales

Date de parution 10/07/2020	Date de clôture 21/09/2020
Localisation Lycée des Marcs d'Or - 24 Chemin du Fort de la Motte Giron, 21000 Dijon Département : Côte-d'Or (21)	Secteur d'activité Bâtiment

Acheteur public

Région Bourgogne Franche-Comté
Adresse : 4 Square CastanCs51857, 25031 Besançon

Pour contacter cet acheteur, veuillez vous rendre sur sa [page d'informations](#).

Description du marché

21 DIJON : Lycée des Marcs d'Or - Amélioration thermique des bâtiments A et B

Financement

financement : sur le budget du Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté (investissement de la DPGI - code programme : 2019-02-005062 (2309 14 01)) Prix révisables Délai réglementaire de paiement

Forme Juridique

quelle que soit la forme du groupement retenue par le candidat, le mandataire devra être obligatoirement responsable solidairement de l'Ensemble des autres membres du groupement. Conformément aux dispositions de l'article R2151-7 du Code de la Commande Publique, il est interdit à un candidat de soumissionner en qualité de mandataire solidaire de plusieurs groupements.

Caractéristiques

Surface totale locaux concernés par l'opération : 5 200 m², plus 550 m² de couverture

Conditions économiques et financières

Au titre de la capacité économique et financière : les garanties professionnelles et financières seront appréciées au regard :-du chiffre d'affaires global portant sur les trois derniers exercices,

Conditions techniques

Compétences et moyens des candidats appréciés au regard de l'aptitude de chacun des membres de l'équipe proposé pour exercer les compétences attendues au regard des prescriptions techniques du ou des lots pour le(s)quel(s) il soumissionne :
o Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
o La qualification suivante ou tout autre document équivalent : - Lot 01 " Désamiantage " : Qualification 1552 - Traitement de l'amiante en vigueur depuis le 01/07/2012, et en application du décret no2012-639 du 04/05/2012 et du décret modificatif du 5 juillet 2013 relatifs aux risques d'exposition à l'amiante, et de l'arrêté du 14 décembre 2012 fixant les conditions de certification des entreprises réalisant des travaux de retrait ou d'encapsulage d'amiante, de matériaux, d'équipements ou d'articles en contenant. Si l'entreprise candidate ne possède pas ce document, elle pourra s'adjoindre les compétences d'une entreprise possédant les compétences requises en co-traitance ou sous-traitance.
o Outillage - Matériel - Equipement dont le prestataire ou l'entrepreneur dispose pour l'exécution des services ou de l'ouvrage objet de la présente consultation
Qualité des références appréciées au regard de :
o Une liste de 3 références de travaux fournis au cours des 5 dernières années, présentées par chaque candidat ou chaque co-traitant en cas de groupement, et appréciées au regard de leur adéquation et équivalence en montant et en technicité avec les exigences formulées dans le présent règlement et les prestations à réaliser sur des projets similaires de la présente opération, Cette liste sera présentée via le tableau de l'annexe à la candidature joint au présent DCE, et comprenant l'objet et le type de prestation réalisée, le montant, la date, le destinataire public ou privé et le lieu d'exécution, par le candidat.

Source : **BOAMP**

Marchés ouverts pour Région Bourgogne Franche-Comté	Marchés ouverts dans l'activité Bâtiment
Aucun autre marché ouvert pour cet acheteur.	Aucun autre marché ouvert pour cette activité.